

# **Le Mont-Royal n'est pas à vendre / *Mount-Royal is not for sale***

**Mémoire déposé à / *Brief submitted to*  
l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**

**par /by**

Helen M.C. Richard

17-05-2009

---

## **Titre du projet soumis à consultation :**

Projet de transformation et d'occupation de l'ancien Séminaire de philosophie (Collège Marianopolis) à des fins d'habitation - 3880 chemin de la Côte-des-Neiges, Arrondissement Ville-Marie

---

## **Sommaire :**

Il est remarquable que nous, résidents de Montréal, devions nous mobiliser pour **DÉFENDRE**

- notre patrimoine historique et culturel,
- notre patrimoine naturel,
- un complexe sportif en excellent état, nécessaire et bien utilisé,
- notre environnement, notre santé, notre bien-être et notre qualité de vie,
- les politiques, règlements, plan d'urbanisme et plans de protection adoptés par la Ville,

**CONTRE** la vision anachronique, rétrograde, anti-démocratique et anti-environnementale qu'adopte la Ville de Montréal en envisageant la réalisation du projet de développement résidentiel du site de l'ancien séminaire de théologie des Sulpiciens (site Marianopolis), sur les flancs du Mont-Royal, site « protégé ».

**Une Ville qui se respecte et qui respecte ses citoyens doit rejeter ce projet.**

Ce mémoire est assorti de six recommandations.

## **Summary :**

*It is unreal that we, residents of Montreal, should have to band together & rise up to **DEFEND***

- our historic/cultural heritage,*
- our natural heritage,*
- a badly needed and well used sports complex in excellent condition,*
- our environment, our health, our well-being and our quality of life,*
- the policies, regulations, protection and enhancement plans adopted by the City itself*

***AGAINST** the anachronistic, retrograde, anti-democratic and anti-environmental views that the City of Montreal is adopting by contemplating a project for a housing development on the site of the old seminary of philosophy of the Sulpicians (Marianopolis College), on the slopes of Mount-Royal, a "protected" site.*

***A City that has any pride and respects its citizens must turn down this project.***

*Six recommendations are presented in this brief.*

**Le Mont-Royal n'est pas à vendre – il doit être protégé et mis en valeur  
et un complexe sportif en excellent état est un bien à conserver.**

Il est ironique, voire invraisemblable, que la population montréalaise doive rappeler les élus et fonctionnaires de la Ville de Montréal, à leurs devoirs, à savoir

- qu'ils sont au service du bien public et non des intérêts financiers de promoteurs immobiliers;
- qu'ils doivent défendre et préserver le patrimoine historique et naturel de la collectivité;
- qu'ils se sont engagés à faire de Montréal une ville verte et à agir de façon exemplaire;
- qu'ils sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer à la population un cadre de vie sain et sécuritaire et promouvoir la qualité de vie chez les citoyens (ce qui sous-entend la préservation des espaces verts et le maintien de complexes culturels et sportifs);
- qu'ils ont le devoir de respecter et faire respecter les zonages, les lois et règlements en vigueur et les plans d'urbanisme et plans de protection mis en place;
- qu'ils doivent assurer la gestion des ressources de façon responsable;
- qu'ils doivent faire preuve d'intelligence, de bon sens, de sensibilité, de respect pour le bien collectif, d'esprit civique et du plus haut degré d'éthique morale.

Si les élus et fonctionnaires de la Ville de Montréal étaient imbus de ces principes, la population n'aurait pas à se battre pour le rejet du *Projet de développement du site de l'ancien Séminaire de philosophie (Collège Marianopolis)*. **La Ville de Montréal l'aurait rejeté d'emblée.** La population de Montréal n'aurait pas besoin de se battre contre la Ville pour la préservation de ses espaces verts et de son patrimoine historique, et de s'élever en masse pour exiger que la Ville fasse son devoir et respecte ses propres règlements.

Venue d'Europe, mes trois plus belles découvertes à Montréal ont été les suivantes :

- 1) le merveilleux terrain gazonné en terrasses, jadis superbement entretenu par le ministère de la Défense du Canada, et bordé par l'avenue Atwater, le chemin St Sulpice, le chemin Piquet et le chemin de Breslay. Au cours de mes courses et promenades, il est devenu une halte favorite; je respirais son air et sa verdure; je ne me suis jamais lassée de l'admirer et trouvais extraordinaire et louable qu'un tel lieu de beauté et de paix existe, si près de l'activité urbaine. J'ai plus tard appris que cet oasis de verdure était l'ancien verger de la Ferme sous-les-noyers (1802) des Sulpiciens, seigneurs sur l'Île de Montréal, lieu emprunt d'histoire.
- 2) le territoire boisé à l'ouest de l'Oratoire Saint-Joseph, jouxtant Cedar Crescent, découvert par un après-midi de janvier neigeux, alors que j'accompagnais en taxi depuis l'aéroport des compagnons de vol (ils y avaient l'adresse d'un gîte), J'ai été frappée par ce site enchanteur et ce chemin qui serpentait à travers le boisé, et trouvais également extraordinaire qu'il existe tant de beauté naturelle cachée dans cette ville. Je m'étais promise d'y revenir, comptant bien évidemment le retrouver tel quel.
- 3) Le site de l'ancien Séminaire de philosophie des Sulpiciens, prolongeant le Parc du Mont-Royal et toutes ses richesses écologiques, son écosystème, son ruissellement d'eau, sa faune et sa flore, du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar au chemin St Sulpice. A diverses époques, j'y ai fréquenté ses courts de tennis, sa chapelle pour des concerts, sa superbe piscine, ainsi que ses chemins pour y courir et respirer son air à pleins poumons, hors de la puanteur de la circulation automobile.

**Qu'a fait la Ville de Montréal de ces trois paradis naturels et patrimoniaux tant appréciés?** Elle a détruit le premier, sérieusement défiguré le deuxième et elle menace, à présent, de dénaturer/détruire le troisième.

Nous savons comment la Ville a permis la coupe d'arbres, la minéralisation des surfaces jadis gazonnées et l'entassement de maisons hideuses sur les terrasses du verger de la Ferme sous-les-noyers des Sulpiciens. Quant au chemin enchanteur qui s'enfonçait dans le boisé situé à l'ouest de l'Oratoire St-Joseph, des recherches que j'effectuais l'an dernier sur ces terres (recherches se rapportant au prix Nobel Ernest Rutherford -1908) m'ont permis de voir ce qu'il en est advenu. Je ne l'ai pas reconnu, tant cette partie de la montagne a été saccagée en l'an 2005 par une minéralisation et un goudronnage à outrance, par la coupe de 158 arbres en pleine santé et la destruction du joli chemin Kingston. La Ville de Montréal, avec la complicité du ministère provincial de la Culture et des Communications, a autorisé cet acte de vandalisme et la perte d'un patrimoine écologique précieux. Les deux sites font peine à voir et soulèvent honte, amertume et rancœur. Pourquoi la Ville de Montréal prend-elle un malin plaisir à détruire tout ce qui nous est de plus beau à Montréal – et, ce faisant, à accélérer le réchauffement climatique? J'en suis venue à la conclusion que l'Eglise et la Ville de Montréal n'aiment pas et ne comprennent pas la Nature (la Vie) et prennent plaisir à la dompter et à la piétiner.

Qu'en est-il du troisième paradis naturel et patrimonial? Il est malheureusement en voie d'être perdu, lui aussi, si nous laissons la Ville de Montréal le détruire.

A qui vraiment appartient ce site? Les Sulpiciens ne l'ont acheté de personne: en tant que « seigneurs de l'Ile de Montréal », ils fondèrent le Domaine du Fort de la Montagne en 1676 pour l'enseignement des Amérindiens. On peut donc penser qu'il s'agit d'**un bien commun, à valeur historique et à vocation institutionnelle et éducationnelle, qui devrait être restitué à la population de Montréal plutôt que livré à des promoteurs immobiliers, morceau par morceau.** Apparemment les Sulpiciens ne respectent ni leur héritage, ni leur propre histoire, ni le bien commun, ni la Création de Dieu, puisqu'ils n'imposent aucune condition à la vente des biens dont ils ont la responsabilité. Ils ne semblent pas avoir appris que Dieu nous parle par l'entremise de deux « livres », les Saintes Écritures (la Parole) et la Création (qui comprend notre milieu naturel, si négligé/exploité/saccagé que notre survie sur la planète s'en trouve sérieusement compromise et mise en péril); libre à nous de penser que les Premières Nations du Canada vivaient une spiritualité supérieure, en harmonie avec la Nature ambiante. Les Sulpiciens auraient pu continuer à respecter la vocation institutionnelle de leur ancien Séminaire de philosophie en privilégiant comme occupant un établissement scolaire. Des pourparlers ont eu lieu dès l'été 2005 avec l'Ecole Internationale de Montréal (CSDM) concernant la possibilité d'un bail. Les Sulpiciens ont préféré vendre à des promoteurs immobiliers sans scrupules. Que penser de leur sagesse, de leur sens moral et de leur jugement exemplaires dans ce cas?

La Ville de Montréal ferait preuve du même niveau d'inconscience et d'irresponsabilité si elle approuvait le projet de développement des promoteurs immobiliers et permettait la destruction de ce site naturel et de ce patrimoine historique, y compris celle d'**un complexe sportif (1984) en excellent état** qui profite à la population montréalaise, aux jeunes scolaires et aux habitants à l'entour. **Ce projet de destruction à outrance n'est-il pas une comédie qui frise l'absurde et la folie?**

**L'équipe des élus et des gestionnaires de la Ville de Montréal ne sont pas en poste pour dilapider le patrimoine historique et naturel des Montréalais mais pour le protéger et le mettre en valeur au profit de la population et des générations à venir.** Ils ne sont pas en poste pour subjuguier les intérêts de la collectivité à ceux de promoteurs immobiliers rapaces qui n'ont que foutre du bien public et de l'environnement. Il serait scandaleux, **immoral** et impardonnable que la Ville de Montréal, à l'instar des Sulpiciens, se fasse complice et artisanne de la destruction du site de l'ancien Séminaire de

philosophie et du collège Marianopolis (et de son complexe sportif), comme elle le fut de la destruction du verger de la Ferme sous-les-noyers des mêmes Sulpiciens. Il existe bon nombre de terrains à bâtir sur le territoire montréalais pour des promoteurs en quête de gain, **sans aller détruire tout un système écologique sur les pentes du Mont-Royal**. La ville de Montréal n'a-t-elle plus de fierté? Encore faudrait-il que les élus la respectent et ne se croient pas libres de livrer le patrimoine naturel et historique des Montréalais en échange de gains financiers, après s'être engagés à le protéger!

La grandeur d'une ville et la qualité de vie de ses citoyens tiennent en grande partie à la présence de grands parcs, squares, jardins, terrains de sports, et « commons », comme c'est le cas à Londres. Montréal est loin de souffrir d'un excès d'espaces verts; le centre-ville en manque. **Tout projet de « ville verte » doit avoir comme priorité la préservation des espaces verts et des oasis de verdure, et même leur reprise par la Ville s'ils sont menacés, non pas leur élimination et leur destruction par des promoteurs immobiliers**. Notre bien-être ne doit pas être sacrifié pour de l'argent.

Que la Ville de Montréal continue de nous parler d'environnement relèverait de la plus pure hypocrisie si elle permettait que soit détruit le site de l'ancien Séminaire de philosophie. Les élus et gestionnaires de la Ville de Montréal perdront toute crédibilité et tout respect s'ils dérogent au Règlement de protection de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et au Plan d'urbanisme de la ville. Nous les invitons à nous montrer que « jamais dans son histoire le Mont-Royal n'a été si bien protégé ». Il est surprenant que, de nos jours, la Ville de Montréal ne se soit pas encore sensibilisée à l'urgence de préserver les espaces verts et les écosystèmes qui rendent la vie urbaine supportable et contrent le réchauffement climatique. Si Montréal se veut être un modèle de ville verte, elle doit prêcher par l'exemple en préservant le site de l'ancien Séminaire de philosophie. Allons-nous perdre un troisième paradis sur les flancs du Mont-Royal, en l'espace de moins de dix ans? La Ville de Montréal, avec la complicité du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, va-t-elle continuer à détruire le lieu emblématique et le poumon de verdure de Montréal?

### **Nous prions la Ville de Montréal**

- 1) de ne pas changer le zonage institutionnel du site de l'ancien Séminaire de philosophie;**
- 2) de se porter acquéreur du site et de l'incorporer au Parc du Mont-Royal;**
- 3) de le protéger à jamais des promoteurs immobiliers rapaces et avides de terrain à exploiter sans scrupules** (nul ne devrait convoiter ce site pour en tirer un profit monétaire);
- 4) de protéger l'ancien Séminaire de philosophie** (Perrault Mesnard & Venne Architectes, 1890-94) **et la maison des employés** (J. Eugène Perron, 1954), **et de restaurer la Chapelle** (orgue Casavant y compris) dont la valeur patrimoniale a fait l'objet d'une étude par Beaupré et Michaud Architectes, avril 2009 (<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P36/3e.pdf>);
- 5) de préserver le complexe sportif** (Jodoin Lamarre Pratte Architectes, 1984) **qui se trouve sur le site, ainsi que le terrain de sport et les courts de tennis, pour le bien de la population à l'entour (scolaire et autre);** les détruire serait un acte de gaspillage qui relèverait de l'irresponsabilité la plus aberrante que la Ville ne saurait ni commettre ni permettre;
- 6) d'accorder une préférence à l'exploitation du bâtiment par un établissement scolaire, collégial ou universitaire, et de limiter tout développement à cet édifice.**

*Helen M.C. RICHARD, le 17 mai 2009*